

## Budget 2025 : la Fédération Syntec alerte sur le coût excessif du travail qualifié en France

Étude Fédération Syntec x Rexecode

- **6 à 15 points de prélèvements supplémentaires sur les salaires compris entre 1,4 et 4 SMIC par rapport aux autres grandes économies européennes.**
- **7,9 milliards d'euros de surcoût pour les entreprises des secteurs représentés par la Fédération Syntec, dus à la surfiscalité**
- **La réduction des exonérations de charges envisagée dans le cadre du PLFSS 2025 viendrait aggraver cette situation de plusieurs centaines de millions d'euros et serait donc fortement contreproductive.**
- **A l'inverse, près de 100 000 emplois qualifiés seraient créés en cas d'alignement de la fiscalité sur la moyenne européenne avec un gain de PIB de 0,4 point.**

Paris, le 13 janvier 2025 – La Fédération Syntec dévoile, en lien avec l'institut Rexecode, les résultats d'une étude internationale comparative sur le coût du travail qualifié. La France se singularise par une nette surcharge fiscale et sociale pesant sur ses emplois qualifiés (par rapport à ses voisins européens et aux Etats-Unis), impactant mécaniquement l'attractivité de ces métiers, qui sont pourtant au cœur des transitions économiques, industrielles et environnementales. La Fédération Syntec appelle à une révision de ces niveaux de prélèvements pour stimuler l'emploi qualifié et la compétitivité. Elle alerte sur les risques que ferait peser une réduction des allègements de charges telle qu'envisagée dans le cadre du PLFSS 2025.

### La France se singularise par une surcharge fiscale et sociale qui pèse sur le travail qualifié

Selon l'étude, la France impose une charge fiscale et sociale particulièrement élevée sur les rémunérations qualifiées, notamment pour les salariés gagnant entre 1,4 et 4 SMIC. Par rapport à la situation moyenne de l'Allemagne, de l'Espagne, de l'Italie et des Pays-Bas, les prélèvements sur le travail représentent 6 points de salaire brut de plus en France en moyenne entre 1,4 et 2,5 SMIC, 11 points entre 2,5 et 3,5 SMIC, 15 points à 4 SMIC et davantage au-delà.

Même en corrigeant des différences de couverture sociale (prestations d'assurance sociale et de revenus différés parfois plus étendues en France), le travail qualifié reste nettement pénalisé en France (11 points à 4 SMIC).

Le coût du travail pour l'employeur d'un ingénieur rémunéré 4 SMIC en France se situe en valeur absolue dans la médiane des économies comparées (entre l'Allemagne et les Pays-Bas, moins élevé qu'aux Etats-Unis, mais davantage qu'en Italie et en Espagne). Pour autant, le salaire brut perçu par l'ingénieur français est plus faible que celui de ses homologues allemand et néerlandais, traduisant des prélèvements plus importants au détriment du revenu disponible.

### Une spécificité lourde de conséquences pour l'attractivité et la compétitivité nationale

Cette charge fiscale et sociale pénalise l'économie française à de nombreux égards : délocalisation des emplois qualifiés (là où la fiscalité est moins défavorable) et fuite des talents vers des pays où le revenu net est supérieur à travail équivalent, désincitation à la mobilité sociale (en particulier à poursuivre des études scientifiques).

Les entreprises françaises sont particulièrement désavantagées par cette situation fiscale face à la concurrence internationale. Les entreprises de la branche Syntec supportent un surcoût estimé à 7,9 milliards d'euros, soit 11,9 points de la masse salariale brute de la branche, qui pèse lourdement sur leur compétitivité et leurs capacités d'innovation.

### **Une réforme pour favoriser l'emploi qualifié**

Pour mieux protéger ces emplois stratégiques qui garantissent la capacité de la France à assurer sa réindustrialisation et à mener (davantage que subir) les grandes transitions numériques et écologiques, la Fédération Syntec appelle à une réforme de la fiscalité du travail qualifié.

Une réduction du coût du travail qualifié, l'alignant sur nos voisins européens, aurait de nombreux effets favorables : le gain économique à terme serait de l'ordre de 0,4 point de PIB et de près de 100 000 emplois. Le coût de cette réduction pour les finances publiques pourrait être minimisé en choisissant une trajectoire graduelle. La Fédération Syntec recommande également un déplacement de la charge fiscale et sociale vers d'autres assiettes, comme la TVA, pour garantir l'attractivité des entreprises françaises au sein d'une économie européenne déjà en décrochage par rapport à la Chine et aux Etats-Unis.

Le risque que ferait courir une suppression des allègements de charges sur l'emploi qualifié telle qu'envisagée dans le cadre du PLFSS 2025 en cours d'élaboration, grèverait de plusieurs centaines de millions d'euros supplémentaires la masse salariale des entreprises des secteurs représentés par la Fédération Syntec.

**Laurent Giovachini, Président de la Fédération Syntec**, déclare : « *Le coût excessif du travail qualifié en France met en péril notre compétitivité et notre attractivité à l'échelle européenne et internationale. Si l'on veut préserver et développer les nombreux emplois de l'industrie de la connaissance, que la Fédération Syntec représente et qui sont au cœur de la réindustrialisation du pays, il est nécessaire d'aligner progressivement notre politique fiscale et sociale sur celle de nos voisins et en tout état de cause d'éviter une aggravation de la situation telle qu'elle résulterait d'une réduction des exonérations de charges sur l'emploi qualifié.* »

### **À propos de la Fédération Syntec**

La Fédération Syntec est la principale organisation professionnelle d'une branche qui réunit près d'1,4 millions de salariés, dans plus de 100 000 entreprises en France pesant pour plus de 150 Mds€ de CA). Celles-ci sont composées majoritairement de PME / TPE (83% d'entreprises de moins de 50 salariés), avec un fort dynamisme : 50 000 emplois nets créés par an et un profil de salariés jeunes et qualifiés (31 ans de moyenne d'âge, 80% diplômés de bac+2 à bac+ 5, niveau de salaire moyen de 2,5 SMIC). La Fédération Syntec représente 5 secteurs d'activité à travers ses syndicats membres, qui totalisent pour presque 8% du PIB : numérique, ingénierie, conseil, événementiel et formation professionnelle. Retrouvez la Fédération Syntec sur : [www.syntec.fr](http://www.syntec.fr) et [LinkedIn](https://www.linkedin.com/company/syntec).

### **Contact Presse**

Camille Duchiron – Taddeo – [camille.duchiron@taddeo.fr](mailto:camille.duchiron@taddeo.fr)